

A. UTILISATION DES SERVICES DE SPRINQUE

Sprinqe B.V. est le partenaire technologique qui permet à Samsung Electronics Benelux de vous offrir l'accès à l'option Payer par facture. Si Samsung vous autorise à utiliser l'option Payer par facture, cette option de paiement sera disponible lors du passage en caisse. Si vous choisissez d'utiliser l'option Payer par facture lors du passage en caisse, vous convenez de ce qui suit avec Sprinqe B.V. et Sprinqe Finance B.V., qui sont à cette fin représentées par [MARCHAND], que votre demande soit approuvée ou non par Sprinqe B.V. :

1. Ni Sprinqe B.V. ni Sprinqe Finance B.V. n'ont de relation contractuelle avec vous, sauf dans les cas décrits ci-dessous.
2. Sprinqe B.V. et Sprinqe Finance B.V. ne sont pas responsables des biens et/ou services que vous achetez auprès de Samsung ni des préjudices que vous pourriez subir dans le cadre de cet achat, à la suite de celui-ci ou en lien avec celui-ci.
3. Si votre demande d'utilisation de l'option Payer par facture est approuvée par Sprinqe B.V., il vous est par les présentes notifié à l'avance que Samsung a cédé sa créance pour le paiement du montant de la facture associée et, le cas échéant, des frais (ainsi que tous les droits accessoires y afférents), à Sprinqe B.V., qui a, à son tour, cédé cette ou ces créances (et les droits accessoires) à Sprinqe Finance B.V. En conséquence de ces cessions, vous ne pouvez vous acquitter de vos obligations de paiement au titre de la ou des créances (et des droits accessoires) que conformément aux instructions de paiement fournies par Sprinqe Finance B.V. ou pour son compte.
4. Sprinqe Finance B.V. ou un prestataire agissant pour son compte vous enverra des rappels selon l'intervalle convenu afin que vos paiements soient effectués en temps opportuns. Si vous ne payez pas un montant dû au titre de la ou des créances cédées et des droits accessoires, Sprinqe Finance B.V. peut, à sa discrétion, envoyer d'autres rappels et/ou transférer la ou les créances cédées et les droits accessoires à une agence de recouvrement de créances ou à tout autre tiers.

B. DECLARATION DE CONFIDENTIALITE DU COMMERÇANT

L'option Payer par facture inclut une vérification de crédit automatisée par Sprinqe B.V. afin d'évaluer votre éligibilité à cette option de paiement, conformément à la déclaration de confidentialité de Sprinqe, disponible ici : <https://www.sprinqe.com/privacy-policy>.

Comme prévu dans votre contrat avec Samsung, Sprinqe cède sa créance pour le paiement du montant de la facture associée et, le cas échéant, des frais (ainsi que des droits accessoires) à Sprinqe Finance B.V. Ce faisant, Sprinqe partage également vos données à caractère personnel avec Sprinqe Finance B.V. La déclaration de confidentialité de Sprinqe Finance B.V. est disponible ici : <https://www.sprinqe.com/end-customer-privacy-statement>.

En choisissant l'option Payer par facture, vous garantissez que toutes les personnes concernées (telles que les bénéficiaires finaux et les représentants du demandeur) seront informées de la vérification de crédit, de la déclaration de confidentialité de Sprinqe et de la déclaration de confidentialité de Sprinqe Finance B.V.